MAIRIE DE MONTIGNY LES METZ - Service des Affaires Scolaires

FICHE D'INSCRIPTION
ACCUEIL PERISCOLAIRE ET RESTAURATION SCOLAIRE
ANNEE SCOLAIRE 2019/2020

1 - ENFANT

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____ Fille ☐ Garçon ☐

Ecole : _____ Maternelle ☐ Elémentaire ☐ Classe_____

(1) Votre enfant bénéficie-t-il d'une AVS oui ☐ non ☐
(Assistante de Vie Scolaire)

2 – RESPONSABLES DE L'ENFANT

Nom et prénom _____

Adresse_____

☎ Domicile _____ portable_____

✉ _____ @ _____

Nom et prénom _____

Adresse_____

☎ Domicile _____portable_____

✉ _____ @ _____

Situation de famille : Marié(e) ☐ Séparé(e) ☐ Divorcé(e) ☐

Vie maritale ou PACS ☐ Célibataire ☐ (2) Garde Alternée ☐

Personne à prévenir en cas d'urgence (si différente des parents)

_____ ☎ _____

_____ ☎ _____

INSCRIPTION 1ER TRIMESTRE 2019/2020
DU LUNDI 2 SEPTEMBRE AU VENDREDI 20 DECEMBRE 2019

OU

PERIODE 1 : DU 02/09 AU 18/10/2019 (vacances de Toussaint)
PERIODE 2 : DU 04/11 AU 20/12/2019 (vacances de Noël)

ACTIVITE	INSCRIPTION
ACCUEIL MATIN 7H30 A 8H05	lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐
RESTAURATION SCOLAIRE	☐ 1er trimestre : lundi ☐ mardi☐ jeudi ☐ vendredi ☐ **OU** ☐ 1ère période : du lundi 02/09 au vendredi 18/10/2019 lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ ☐ 2ème période : du lundi 4/11 au vendredi 20/12/ 2019 lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ Votre enfant fait-il l'objet d'un protocole d'Accueil Individualisé (enfant allergique) oui ☐ non ☐ Menu « sans porc » ☐ Menu « sans poisson » ☐
ETUDE DIRIGEE 16H15 A 17H15 (élémentaire)	☐ 1er trimestre : lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ **OU** ☐ 1ère période : du lundi 02/09 au vendredi 18/10/2019 lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ ☐ 2ème période : du lundi 4/11 au vendredi 20/12/2019 Lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐

INSCRIPTION 2ème TRIMESTRE 2019/2020
DU LUNDI 6 JANVIER AU JEUDI 9 AVRIL 2020

OU

PERIODE 3 : DU 06/01 AU 14/02/2020 (vacances d'hiver)
PERIODE 4 : DU 02/03 AU 09/04/2020 (vacances de printemps)

ACTIVITE	INSCRIPTION
ACCUEIL MATIN 7H30 A 8H05	lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐
RESTAURATION SCOLAIRE	☐ 2ème trimestre : lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ **OU** ☐ 3ème période : du lundi 6/01 au vendredi 14/02/2020 lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ ☐ 4ème période : du lundi 02/03 au jeudi 09/04/2020 lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ Votre enfant fait-il l'objet d'un protocole d'Accueil Individualisé (enfant allergique) oui ☐ non ☐ Menu « sans porc » ☐ Menu « sans poisson » ☐
ETUDE DIRIGEE 16H15 A 17H15 (élémentaire)	☐ 2ème trimestre : lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ **OU** ☐ 3ème période : du lundi 6/01 au vendredi 14/02/2020 lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ ☐ 4ème période : du lundi 02/03 au jeudi 09/04/2020 Lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐

INSCRIPTION 3ème TRIMESTRE 2019/2020
DU LUNDI 27 AVRIL AU VENDREDI 3 JUILLET 2020

OU

PERIODE 5 : DU 27/04 AU 29/05/2020
PERIODE 6 : DU 02/06 AU 03/07/2020 (vacances d'été)

ACTIVITE	INSCRIPTION
ACCUEIL MATIN 7H30 A 8H05	lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐
RESTAURATION SCOLAIRE	☐ 3ème trimestre : lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ **OU** ☐ 5ème période : du lundi 27/04 au vendredi 29/05/2020 lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ ☐ 6ème période : du mardi 2/06 au vendredi 03/07/2020 lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ Votre enfant fait-il l'objet d'un protocole d'Accueil Individualisé (enfant allergique) oui ☐ non ☐ Menu « sans porc» ☐ Menu « sans poisson » ☐
ETUDE DIRIGEE 16H15 A 17H15 (Elémentaire)	☐ 3ème trimestre : lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ **OU** ☐ 5ème période : du lundi 27/04 au vendredi 29/05/2020 lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐ ☐ 6ème période : du mardi 02/06 au vendredi 03/07/2020 lundi ☐ mardi ☐ jeudi ☐ vendredi ☐

Je soussigné(e)_____

☐ Autorise le personnel à prendre toutes les mesures qui s'imposent en cas d'accident. (appel du médecin, pompiers, hospitalisation)

☐ Atteste que mon enfant bénéficie d'une assurance responsabilité civile

☐ Atteste par la présente avoir pris connaissance des tarifs et conditions d'inscription

☐ Atteste par la présente avoir pris connaissance des règlements (restauration scolaire et/ou étude surveillée et/ou accueil périscolaire)

Fait à Montigny-lès-Metz, le

Signature

(1) Pour l'enfant bénéficiant d'une AVS, il peut fréquenter les services périscolaires et la cantine **uniquement** si cette personne l'accompagne.

(2) Pour les enfants en garde alternée : le service scolaire étudiera le dossier au moment de l'inscription (cantine, périscolaire).

<u>Document à fournir :</u>

- Jugement précisant les semaines de garde (paires ou impaires)

A défaut, une attestation sur l'honneur des parents.